

11.2019

CONDITIONS D'UTILISATION

SERVICES EN LIGNE

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE /
PRÉVOYANCE PRIVÉE

1 Introduction

La Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, la Pax, Fondation collective LPP et la Pax, Fondation pour l'encouragement à la prévoyance en faveur du personnel, désignées ci-après collectivement par «Pax», autorisent l'accès aux applications Web conformément aux conditions suivantes.

2 Identification

L'utilisateur reçoit ses éléments d'identification de Pax. L'utilisateur qui accède au système au moyen des éléments d'identification est considéré comme utilisateur autorisé par Pax. En particulier, toutes les transactions qu'il effectue sont considérées par Pax comme manifestations de sa volonté ayant force juridique, et traitées en conséquence.

L'identification s'effectue via un nom d'utilisateur, un mot de passe personnel ainsi qu'un code de confirmation que l'utilisateur reçoit sur son smartphone.

3 Devoirs de diligence de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à traiter avec soin l'accès aux applications Web et de prendre les mesures adéquates afin d'empêcher toute utilisation abusive. L'utilisateur s'engage notamment à:

- utiliser uniquement lui-même les éléments d'identification; toute transmission à des tiers est expressément interdite.
- utiliser l'accès exclusivement dans le but défini dans le contrat.
- n'accorder aucun accès à l'/aux application(s) Web à des tiers non autorisés.
- saisir des données dans l'/les application(s) Web uniquement dans les limites de l'autorisation donnée par le donneur d'ordre.
- ne pas transférer de données sur des supports de données de tiers.
- ne pas utiliser les données obtenues grâce à l'accès à des fins contraires aux intérêts de Pax ou de ses clients.

4 Protection des données et confidentialité

L'utilisateur certifie connaître les prescriptions légales relatives à la protection des données et s'engage à prendre toutes les mesures adéquates afin de garantir leur strict respect. En particulier, il s'engage à traiter toutes les données personnelles auxquelles il a accès via les applications conformément aux prescriptions légales relatives à la protection des données. Le traitement des données, en particulier leur collecte, conservation, utilisation, modification, diffusion, archivage et destruction, n'est permis que dans le cadre défini par le contrat et dans les limites de l'autorisation donnée à l'utilisateur par le détenteur du secret (personne concernée). Les données doivent être protégées contre l'accès par des personnes non autorisées par des mesures organisationnelles et techniques appropriées.

L'utilisateur s'engage à ne pas diffuser de données à l'étranger sans le consentement préalable écrit de Pax. La consultation de données depuis l'étranger peut également être considérée comme diffusion de données à l'étranger.

L'utilisateur prend note que la violation des prescriptions relatives à la protection des données conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), le Code pénal suisse et la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) est punissable et peut engager sa responsabilité civile vis-à-vis de Pax.

L'utilisateur s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les informations, notamment les données personnelles, réputées sensibles. En particulier pour les indications concernant la situation financière, l'utilisateur s'engage à garder le secret sur les montants investis par un client dans les produits de Pax, ainsi que sur le fait qu'une personne soit ou non cliente de Pax.

5 Blocage de l'accès, interruptions d'exploitation et erreurs de transmission

Pax peut bloquer l'accès de l'utilisateur à tout moment et sans indication de motifs. Pax décline toute responsabilité en cas d'éventuels dommages subis par l'utilisateur ou un client.

En outre, Pax décline toute responsabilité en cas de dommages causés à l'utilisateur ou à un client par des erreurs de transmission, des défauts techniques, une surcharge, des interruptions, des perturbations, ainsi que par des interventions illégales dans les dispositifs de télécommunication ou chez les opérateurs de réseaux.

6 Sécurité de l'accès Internet

L'utilisateur est informé que, bien que les données soient cryptées selon des normes reconnues, elles sont transmises par l'intermédiaire d'un réseau accessible au public. L'utilisateur certifie expressément qu'il est conscient des risques inhérents pouvant résulter de manipulations et d'une utilisation abusive de ses éléments d'identification. En particulier, il prend note qu'il est possible de conclure, malgré le cryptage, à l'existence une relation commerciale existante entre Pax et l'utilisateur.

7 Modifications des conditions et de l'offre

Pax se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes conditions, ainsi que celles des applications Web. Les modifications sont communiquées à l'utilisateur de manière appropriée. L'utilisateur accepte tacitement les modifications avec la prochaine utilisation de l'offre Internet.

8 Durée / résiliation

La présente offre de services est mise à disposition pour une durée indéterminée. La résiliation est possible à tout moment sans préavis.

L'offre de services prend fin automatiquement avec la résiliation des rapports de base existant entre les deux parties (contrat de partenaire de distribution, contrat d'adhésion à une fondation collective, etc.), à l'échéance de ceux-ci.

La résiliation de la présente offre de services n'affecte en rien les autres relations contractuelles et leurs conditions pour la résiliation.

Les conditions de protection des données et de confidentialité continuent de s'appliquer après la cessation de l'offre de services.

9 Déclarations d'utilisateur existantes

Les éventuelles réglementations préexistantes sont annulées et remplacées par les présentes conditions.

10 Droit applicable / for juridique

Pour les présentes conditions d'utilisation des services en ligne, les dispositions du droit suisse sont applicables. Le for exclusif est à Bâle.